GUIDE DU PARTENAIRE

Devenir association partenaire d'ASSO'CONNECT, pas à pas

« Une association, une page, une voix. » — Le dispositif porté par AMBASSADE DE LA CULTURE pour rendre visibles les associations et les rapprocher des citoyens. Ce document présente les étapes, les pièces à préparer, le contenu de la convention et les délais de validation.

LE PARCOURS

5 étapes jusqu'à l'activation

01. Dépôt de la demande

Délai : Immédiat

Vous remplissez le formulaire « Proposer mon association » en ligne. Un code de suivi vous est remis aussitôt et envoyé par e-mail : conservez-le avec l'adresse électronique utilisée.

02. Étude du dossier

Délai : 5 à 10 jours ouvrés

L'équipe vérifie l'existence légale de l'association (numéro RNA, statuts), la cohérence des informations et le justificatif transmis. Si une pièce manque, vous pouvez la déposer directement depuis votre page de suivi.

03. Envoi de la convention

Délai : Sous 3 jours ouvrés après validation

Si le dossier est complet, la convention de partenariat vous est transmise pour lecture et signature par le représentant légal.

04. Signature et retour

Délai : À votre rythme

Vous retournez la convention signée. Le délai dépend de votre association (validation en bureau ou en conseil d'administration, par exemple).

05. Activation de votre espace

Délai : Sous 2 jours ouvrés après réception

AMBASSADE DE LA CULTURE crée votre page vitrine et vous transmet vos identifiants. Vous pouvez alors compléter votre profil, publier vos actualités et événements, et recevoir les demandes.

Délais indicatifs, hors périodes de congés. En moyenne, comptez 2 à 4 semaines entre le dépôt d'un dossier complet et l'activation, selon le temps de signature de la convention. Vous êtes informé par e-mail à chaque changement d'étape.

VOTRE DOSSIER

Les pièces à fournir

Numéro RNA

Numéro d'inscription au Répertoire national des associations (commence par W).

Récépissé de déclaration

Récépissé de la préfecture ou extrait de publication au Journal officiel.

Statuts à jour

Les statuts en vigueur, signés.

Représentant légal
Nom, fonction et coordonnées du président ou de la personne habilitée à signer.

Présentation de l'association
Objet, activités, publics accueillis, territoire d'intervention.

Justificatif
Statuts ou récépissé au format PDF ou image, à déposer depuis votre page de suivi (10 Mo maximum).

LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Ce que contient la convention

Gratuité
Les services de base d'ASSO'CONNECT (page vitrine, actualités, agenda, bénévolat, demandes) sont gratuits.

Visibilité de l'Ambassade
L'association fait apparaître le logo officiel d'AMBASSADE DE LA CULTURE sur ses supports de communication, conformément à la charte graphique.

Exactitude des informations
L'association s'engage à publier des informations exactes et à jour. Les publications sont validées par l'équipe avant leur mise en ligne.

Respect des données personnelles
Les demandes reçues (adhésion, bénévolat, contact) ne sont utilisées que pour y répondre, dans le respect du RGPD.

Indépendance
L'association reste pleinement responsable de ses activités, de sa gouvernance et de ses contenus.

Durée et résiliation
La convention est conclue pour une durée définie et peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties selon les modalités prévues au document.

Le texte complet de la convention vous est transmis à l'étape 3. Seule la version signée fait foi.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Bon à savoir

Notre association est toute récente, pouvons-nous candidater ?
Oui, dès lors qu'elle est déclarée et dispose d'un numéro RNA.

Que faire si j'ai perdu mon code de suivi ?
Il figure dans l'e-mail de confirmation reçu à l'envoi de la demande. Sinon, contactez la permanence téléphonique ou le formulaire de contact en précisant le nom de l'association.

Notre demande a été refusée, pouvons-nous recandidater ?
Oui. Consultez le message de l'équipe sur votre page de suivi, complétez votre dossier puis déposez une nouvelle demande.

Plusieurs membres peuvent-ils gérer la page ?
L'espace est rattaché à l'adresse électronique de la demande. Pour toute question sur les accès, contactez l'équipe.

Prêt à candidater ?

Déposez votre demande en ligne sur ASSO'CONNECT, rubrique « Proposer mon association ». Vous recevrez un code de suivi par e-mail.

Bien cordialement,

Franz MOUNDELE

Président d'AMBASSADE DE LA CULTURE

Permanence téléphonique gratuite : 09 86 17 92 56 (mardi et jeudi, 14 h – 16 h)